



REPUBLIQUE  
FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'OFFLANGES

**Séance du 30 mars 2023**

<b>Nombre de conseillers :</b> En exercice : 11 Présents : 10 Votants : 11		L'an deux mille vingt-trois, Le trente du mois de mars à vingt heures trente minutes, Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de monsieur Jean-Claude THABARD, Maire.
<b>Date de convocation :</b> 13/02/2023 <b>Date d'affichage :</b> 02/03/2023		<b>Présents :</b> Cédric BARBIER, Bruno CHAUCOUVERT (arrivé à 21h10), Claude COMTE (arrivé à 21h55), Ludivine GERARDIN, Jean-Michel GRAS, Jean-Marie GUELLE, Gilbert JACQUOT, Jean-Claude THABARD, Nicolas THABARD, Thierry VINCENT. <b>Excusés :</b> Alexandre LENOBLE pouvoir à Ludivine GERARDIN,
<b>VOTE</b>	Abstention /	<b>Secrétaire de séance :</b> Nicolas THABARD.
	Contre /	
	Pour 11	

**DELIBERATION 2023-09**

***Affectation des résultats 2022 - EAU***

Monsieur le maire expose au conseil municipal que :

**La section de fonctionnement présente :**

- L'exercice 2022 a généré un excédent de fonctionnement de 1 957.20 €
- les résultats antérieurs reportés 2021 de la section d'exploitation sont de 4 931.56 €
- **les résultats d'exploitation de l'exercice sont de 6 888.76 €**

**La section investissement présente :**

- L'exercice 2022 a généré un excédent d'investissement de 2 947.72 €
- les résultats antérieurs reportés 2021 de la section d'investissement sont de 81 590.66 €
- **les résultats d'investissement de l'exercice sont de 84 538.38 €**

Soit un excédent global de 91 427.14 €

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- ✓ **DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

La somme de **6 888.76 €** est reportée en excédent d'exploitation au compte R 002  
 La somme de **84 538.38 €** est reportée en excédent d'investissement au compte R 001

Certifié exécutoire par transmission au contrôle de  
 légalité et publication le 24 AVR. 2023  
 Visa du 28 AVR. 2023

Pour extrait certifié conforme,  
 Le maire,  
 Jean-Claude THABARD.

